



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

jeux olympiques

Question écrite n° 20192

Texte de la question

M. Bruno Bourg-Broc se félicitant de la candidature de Paris aux jeux Olympiques de 2012 interroge M. le ministre des sports sur les coûts probables de cette manifestation. Il aimerait connaître, à titre d'information, le budget de l'organisation des jeux Olympiques d'Albertville, tant les dépenses que les recettes.

Texte de la réponse

Le dossier de la candidature de Paris 2012 est à présent lancé et le budget prévisionnel du groupement d'intérêt public Paris Ile-de-France pour la candidature de Paris aux jeux Olympiques de 2012 s'élève à 27,6 M euros, répartis de la manière suivante : ville de Paris 6,9 M euros, région Ile-de-France 6,9 M euros, État 6,9 M euros Partenaires privés 6,9 M euros. La majeure partie de cette somme (environ 23 M euros) ne sera toutefois engagée qu'après la mi-mai 2004, si Paris figure parmi les villes officiellement retenues comme candidates. Concernant les coûts probables de cette manifestation et sous réserve des études complémentaires qui doivent être menées, il est possible de prendre comme base de réflexion le budget prévisionnel établi lors de la candidature de Paris 2008, soit environ 1 512 223 894 euros. En ce qui concerne les comptes des jeux d'Albertville et sous réserve des recours en justice non soldés à ce jour, les comptes de liquidation font apparaître un déficit. Dépenses : installations sportives 157 121 507 euros, organisation 505 766 784 euros, total 662 888 291 euros. Recettes : subventions : État 105 492 488 euros, région 7 815 298 euros, département 7 815 298 euros, communes 18 826 131 euros, sous-total 139 949 215 euros. Organisation 479 224 996 euros, total 619 174 211 euros. Le déficit constaté d'environ 43 714 080 euros a été pris en charge à hauteur de 75 % par l'État et de 25 % par les collectivités locales (département de la Savoie) conformément à un protocole d'accord signé le 28 juillet 1993 entre l'État, le département de la Savoie et le Comité d'organisation des jeux Olympiques d'Albertville.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Bourg-Broc](#)

Circonscription : Marne (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 20192

Rubrique : Sports

Ministère interrogé : sports

Ministère attributaire : sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 juin 2003, page 4679

Réponse publiée le : 9 mars 2004, page 1901